



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -  
PWGSC

1550, Avenue d'Estimauville  
1550, D'Estimauville Avenue

Québec  
Québec

G1J 0C7

FAX pour soumissions: (418) 648-2200

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

Ce document contient des exigences relatives à la sécurité.

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

TPSGC/PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Dégivrage Antigivrage Aéronefs	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0138-18A070/A	<b>Date</b> 2019-07-10
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0138-18A070	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>File No. - N° de dossier</b> QCN-8-41242 (039)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCN-039-17706	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2019-06-20	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-07-22</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Boisclair, Daniel	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcn039
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 649-2831 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W0138-18A070/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W0138-18A070

Amd. No. - N° de la modif.  
002  
File No. - N° du dossier  
QCN-8-41242

Buyer ID - Id de l'acheteur  
QCN039  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**Titre : Dégivrage Antigivrage Aéronefs Bagotville**

**AMENDEMENT 002**

**PARTIE 7 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

**A. OFFRE À COMMANDES**

**7.9 Limitation financière**

**SUPPRIMER :**

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de ~~250,000.00 \$~~, (taxes applicables exclues) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

**INSÉRER :**

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de **150,000.00 \$**, (taxes applicables exclues) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

---

**ANNEXE « B »**

**BASE DE PAIEMENT**

**SUPPRIMER :**

7. Les ~~quantités annuelles estimatives~~ du Tableau B.1 ci-après ~~ne sont~~ fournies qu'à des fins d'évaluation.

**INSÉRER :**

7. La **quantité estimée sur 5 ans** du Tableau B.1 ci-après **n'est** fournies qu'à des fins d'évaluation.

---

**ANNEXE « B »**

**BASE DE PAIEMENT**

**Tableau B.1**

**SUPPRIMER :**

Art.	Description	Quantité annuelle estimée	Unité	Prix forfaitaire	Prix total estimé
<b>1</b>	<b>Demande de services de déneigement, de dégivrage, d'antigivrage</b> inclut le déplacement sur les lieux de travail et deux (2) heures de travail mais excluant les liquides nommés dans les articles 3 et 4 ci-après.				
a)	Pendant les heures normales de travail (lundi au vendredi entre 07h30 et 16h00)	<b>7</b>	demande de service		- \$
b)	Hors des heures normales de travail (lundi au vendredi entre 16h01 et 07h29)	<b>2</b>	demande de service		- \$
c)	Fin de semaine (samedi et dimanche) et jours fériés	<b>2</b>	demande de service		- \$
<b>2</b>	<b>Le taux horaire</b> sera utilisé seulement si une demande de services dépasse les deux (2) heures de travail prévues à l'article 1 ci-dessus.				
a)	Pendant les heures normales de travail (lundi au vendredi entre 07h30 et 16h00)	<b>2</b>	heure		- \$
b)	Hors des heures normales de travail (lundi au vendredi entre 16h01 et 07h29)	<b>4</b>	heure		- \$
c)	Fin de semaine (samedi et dimanche) et jours fériés	<b>4</b>	heure		- \$
<b>3</b>	<b>Fournir du liquide de type I</b> pour le dégivrage	<b>3500</b>	litre		- \$
<b>4</b>	<b>Fournir du liquide de type IV</b> pour l'antigivrage	<b>500</b>	litre		- \$
<b>Valeur annuelle estimée</b> pour le service de déneigement, de dégivrage ou d'antigivrage et la fourniture des liquides de type I et IV :					- \$

**INSÉRER :**

Art.	Description	Quantité estimée sur 5 ans	Unité	Prix forfaitaire	Prix total estimé
<b>1</b>	<b>Demande de services de déneigement, de dégivrage, d'antigivrage</b> inclut le déplacement sur les lieux de travail et deux (2) heures de travail mais excluant les liquides nommés dans les articles 3 et 4 ci-après.				
a)	Pendant les heures normales de travail (lundi au vendredi entre 07h30 et 16h00)	<b>35</b>	demande de service		- \$
b)	Hors des heures normales de travail (lundi au vendredi entre 16h01 et 07h29)	<b>10</b>	demande de service		- \$
c)	Fin de semaine (samedi et dimanche) et jours fériés	<b>10</b>	demande de service		- \$
<b>2</b>	<b>Le taux horaire</b> sera utilisé seulement si une demande de services dépasse les deux (2) heures de travail prévues à l'article 1 ci-dessus.				
a)	Pendant les heures normales de travail (lundi au vendredi entre 07h30 et 16h00)	<b>10</b>	heure		- \$
b)	Hors des heures normales de travail (lundi au vendredi entre 16h01 et 07h29)	<b>5</b>	heure		- \$
c)	Fin de semaine (samedi et dimanche) et jours fériés	<b>5</b>	heure		- \$
<b>3</b>	<b>Fournir du liquide de type I</b> pour le dégivrage	<b>17500</b>	litre		- \$
<b>4</b>	<b>Fournir du liquide de type IV</b> pour l'antigivrage	<b>2500</b>	litre		- \$
<b>Valeur totale estimée</b> pour le service de déneigement, de dégivrage ou d'antigivrage et la fourniture des liquides de type I et IV :					- \$

---

**Répondre aux questions de l'industrie.**

**PARTIE 2 – 2.4. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES**

Afin d'assurer l'uniformité et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, les demandes de renseignements importantes reçues, ainsi que les réponses à ces demandes, seront fournies simultanément à tous les soumissionnaires qui auront reçu la demande de soumissions, sans que le nom de l'auteur des demandes de renseignements soit mentionné.

Voici la question que nous avons reçue :

---

**Question #2 :** Est-ce que le Canada accepterait de modifier l'annexe B afin d'intégrer un minimum garanti par mois pour couvrir les frais fixes?

**Réponse #2 :** Le Canada refuse de modifier la Base de paiement en Annexe B de la façon suggérer à la Question #2. L'objectif d'une offre à commandes est essentiellement basé sur le principe qu'aucun engagement n'est pris afin de se commettre sur des quantités spécifiques (ou dans ce cas-ci quantité minimale) lors de l'appel d'offre, mais plutôt de fournir des quantités estimatives qui représentent le volume approximatif de la consommation pour la période contractuelle spécifiée dans la demande d'offre à commandes.

---

**Question #3 :** Si le Canada n'accepte pas la proposition de la Questions #2, est ce qu'il pourrait envisager une autre forme de tarification afin de garantir un minimum mensuel au contractuel retenu?

**Réponse #3 :** Le Canada refuse de modifier la Base de paiement en annexe B de la façon suggérer à la Question #3. Tel que mentionné en Annexe B – Base de Paiement au point 2, les prix unitaires fermes et les taux horaires fermes du Tableau B.1 sont forfaitaires, c'est-à-dire que l'entrepreneur s'engage à faire le travail pour ce prix unique à perte ou à gain.

**\*\*\*TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS\*\*\***